

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-07/2023**

Objet : Vote du budget primitif 2023 Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : MANGIONE Sylvie – ROBIN Christelle.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : MANGIONE Sylvie à VEY-FARCE Cathy – ROBIN Christelle à BOISSIEUX Thierry.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2022 et l'affectation du résultat,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 30 mars 2023 et du 5 avril 2023 et le projet de budget primitif 2023,

Considérant que, les propositions budgétaires pour les locaux professionnels 2022 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Entretien des bâtiments, assurances, taxes foncières, intérêt d'emprunts, déficit de fonctionnement reporté, virement à la section d'investissement et amortissements.

Recettes de fonctionnement : Loyers, cautions, subvention du budget communal et amortissements.

Dépenses d'investissement : Capital des emprunts, installation d'un store devant un commerce, cautions, déficit d'investissement reporté et amortissements.

Recettes d'investissement : Virement de la section de fonctionnement, cautions et amortissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif Locaux Professionnels – M4 pour l'année 2023 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	122 423.54 €	RECETTES	122 423.54 €
001	73 223.54 €	16	900.00
16	36 800.00 €		
21	4 000.00 €		
Ordre	8 400.00 €	Ordre	121 523.54 €

FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

167 747.56 €
17 504.00 €
ID : 026-212600969-20230412-D07_2023-BF

S²LOW

DEPENSES	167 747.56 €	RECETTES	
011	3 750.00 €	75	
65	500.00 €	77	142 043.56 €
66	9 500.00 €		
022	1 000.00 €		
002	31 474.02 €		
Ordre	121 523.54 €	Ordre	8 400.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 14 avril 2023.

Le Maire
Fabrice LARUE



La secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK